



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFECTURE DE L'AVEYRON
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le public est informé que le projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Viaur adopté par la commission locale de l'eau est soumis, préalablement à son approbation, à enquête publique pendant 41 jours consécutifs du vendredi 25 novembre 2016 à 9h au mercredi 4 janvier 2017 à 16h30, conformément aux dispositions de l'article L212-6 du code de l'environnement. Cette enquête concerne le territoire des départements de l'Aveyron (69 communes), du Tarn (16 communes) et du Tarn et Garonne (1 commune).

Monsieur Michel BONHOURE, ingénieur de l'ONF retraité, a été désigné, par le tribunal administratif en tant que commissaire enquêteur. En cas d'empêchement, Monsieur Michel BONHOURE sera remplacé par Monsieur René JEANNE, retraité de la gendarmerie nationale, désigné en tant que commissaire enquêteur suppléant.

Pendant toute la durée de l'enquête, seront mis à disposition du public dans les mairies des communes de Cassagnes-Bégonhès, La Salvetat-Peyralès, Naucelle, Pont-de-Salars et Salles-Curan dans le département de l'Aveyron et sur la commune de Mirandol-Bournounac dans le département du Tarn, aux jours et heures habituels d'ouverture au public :

- le dossier d'enquête du projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Viaur ;
- un registre d'enquête dans lequel le public pourra consigner ses observations.

Les observations du public pourront en outre être, pendant le délai de l'enquête, adressées par écrit au commissaire enquêteur au siège de l'enquête située à la mairie de Naucelle. Elles ne seront recevables que consignées ou reçues avant le 4 janvier 2017 à 16h30.

Le commissaire enquêteur recevra le public dans les mairies aux dates et heures suivantes :

Naucelle : vendredi 25 novembre 2016 de 9h à 12h	Mirandol-Bournounac : vendredi 25 novembre 2016 de 14h à 17h
La Salvetat-Peyralès : mardi 6 décembre 2016 de 9h à 12h	Cassagnes-Bégonhès : mardi 6 décembre 2016 de 14h à 17h
Pont-de-Salars : lundi 19 décembre 2016 de 9h à 12h	Salles-Curan : lundi 19 décembre 2016 de 13h30 à 16h30
Naucelle : mercredi 4 janvier 2017 de 13h45 à 16h30	

Le dossier d'enquête complet est mis en ligne sur le site internet des préfectures de l'Aveyron : <http://www.aveyron.gouv.fr/>, du Tarn : <http://www.tarn.gouv.fr/> et du Tarn-et-Garonne : <http://www.tarn-et-garonne.gouv.fr/>, pendant toute la durée de l'enquête.

Des informations complémentaires peuvent être sollicitées auprès du Syndicat Mixte du Bassin Versant du VIAUR, 10 cité du Paradis 12800 Naucelle, Tél : 05 65 71 12 64, Fax : 05 65 71 10 98, courriel : sage.viaur@orange.fr

A l'issue de la procédure d'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur :

- dans les mairies de Cassagnes-Bégonhès, La Salvetat-Peyralès, Naucelle, Pont-de-Salars et Salles-Curan dans le département de l'Aveyron ;
- à la mairie de Mirandol-Bournounac dans le département du Tarn ;
- à la préfecture de l'Aveyron, 7 place Charles de Gaulle, 12000 Rodez ;
- à la préfecture du Tarn, place de la Préfecture, 81013 Albi ;
- à la préfecture du Tarn-et-Garonne, 2 allée de l'Empereur, 82013 Montauban ;
- à la Direction Départementale des Territoires (D.D.T.) de l'Aveyron – service eau et biodiversité – 9 rue de Bruxelles – Bourran, 12033 Rodez ;
- à la D.D.T. du Tarn, Service Police de l'eau, Cité administrative, 19 rue de Ciron, 81013 Albi ;
- à la D.D.T. du Tarn-et-Garonne, Service Police de l'eau, 2 quai de Verdun, 82013 Montauban ;
- ou les consulter sur les sites internet des préfectures de l'Aveyron : <http://www.aveyron.gouv.fr/>, du Tarn : <http://www.tarn.gouv.fr/> et du Tarn-et-Garonne : <http://www.tarn-et-garonne.gouv.fr/> ;

pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Le projet de schéma d'aménagement et de gestion des eaux du Viaur sera approuvé par arrêté inter-préfectoral des Préfets de l'Aveyron, du Tarn et du Tarn-et-Garonne.

Fait à Rodez, le 7 octobre 2016
Le chef du service police de l'eau
Renaud RECH